

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU SIVOM DES SAISIES
DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 2004 A 20 HEURES**

Présents : Membres élus

Mmes GIORIA Mireille– DETRAZ Christiane – DUFFET Jacqueline - RIMBOUD
Elisateth
MM. BERTHOD Paul - LALO Jacques – BAPTENDIER Julien - GACHET Marcel -
APPLAGNAT Camille

Receveur syndical

M. BOULANGER Alain

Encadrement SIVOM

Melle DEVILLE Monique
M. BOCHET René

Excusés : Membres élus

M. REBORD Jean Luc (pouvoir à DETRAZ Christiane)
M. MARIN LAMELLET Bernard (pouvoir à DUFFET Jacqueline)
M. BEROD Alain

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame la Présidente ouvre la séance à 20 heures.

Elle donne lecture des délibérations prises lors du comité syndical du 6 septembre 2004.
Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

NAVETTE INTRA MUROS

L'ouverture des plis a eu lieu ce jour à 18 heures. Trois candidats ont soumis une offre. La société EUROP TOURS a été retenue.

Les variantes du circuit « B » (station - passerelle skieurs) seront examinées lors du prochain conseil d'administration de la régie des remontées mécaniques.

Le comité syndical autorise Madame la Présidente à signer une convention avec la régie des remontées mécaniques pour le financement de cette navette (prise en charge à 100 % par la régie).

DENEIGEMENT SAISON HIVER 2004 / 2005

Après consultation de plusieurs entreprises pour la location d'une chargeuse durant la saison d'hiver, la société PAYANT a été retenue.

Madame la Présidente est autorisée à signer :

- Une convention avec la régie des remontées mécaniques pour sa participation au déneigement des parkings de la station.
- La délibération concernant les tarifs de déneigement pour l'hiver 2004/2005

POLICE MUNICIPALE

Le comité syndical autorise Madame la Présidente à signer une convention avec la Commune de Hauteluce pour le reversement des salaires des policiers municipaux.

CIRCUIT MOTO NEIGE

Lors de la dernière réunion du comité syndical, les élus souhaitaient qu'un accord amiable soit trouvé entre les deux exploitants pour l'utilisation du circuit moto neige existant.

Aucun accord n'ayant pu être trouvé entre les deux parties et étant donné l'approche de la saison d'hiver, le comité syndical accepte à l'unanimité (moins une voix contre - GACHET Marcel) la signature d'une convention avec la SARL les volatiles pour l'hiver 2004/2005 (sous réserve de l'approbation par les conseils municipaux de Hauteluce et Villard sur Doron). Il est bien spécifié que, pour les saisons à venir, cette convention ne sera pas renouvelée dans sa teneur actuelle.

Les élus déplorent cet état de fait. Ils souhaitent que l'activité moto neige continue à exister pour la clientèle de la station.

QUESTIONS DIVERSES

- Glisse passion : Le comité syndical décide de régulariser l'emprise des terrains occupés par l'école de ski « glisse passion » (jardin d'enfants et chalet) sous la forme d'un prêt à usage pour une durée de 8 années à compter du 1^{er} janvier 2005.
- Activité ULM : les élus sont favorables sur le principe de mise en place d'une structure proposant des baptêmes en ULM.
- Vente terrain GACHET Jean Michel : Le comité syndical donne un avis favorable au projet de construction d'un atelier de menuiserie présenté par M. GACHET. La vente de terrain interviendra après bornage de la parcelle nécessaire à la construction.

Le comité syndical

- Accepte à l'unanimité l'avancement d'échelon pour un employé de la fonction publique.
- Refuse la demande de la société MGM de non réalisation de l'hôtel prévu dans le complexe du hameau du Beaufortain.

Madame la Présidente informe l'assemblée :

- De sa rencontre avec les différents propriétaires de la zone INA6 qui acceptent que le SIVOM soit maître d'œuvre dans l'aménagement de cette zone.
- Du résultat du procès dans l'affaire « tavaillon » : le SIVOM n'a pas été condamné.
- De la réunion qui a eu lieu à Queige avec M. DAVID Jean Marc pour l'organisation d'une course cycliste « la confluence du Beaufortain » le 3 juillet 2005. Le SIVOM soutient cette manifestation.
- De la date des prochains jeux aériens qui se dérouleront les 19 et 20 mars 2005.
- De l'assemblée générale du club des sports qui aura lieu le 13 novembre 2004 à 14 h 30 à la salle cristal.
- De l'avancée du dossier « cinéma le refuge ».

La prochaine réunion du comité syndical aura lieu le 13 décembre 2004 à 18 heures.

La Présidente,